

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 23 septembre 2021

### COVID-19 : PROGRESSION LENTE DE LA COUVERTURE VACCINALE A LA REUNION

Au 20 septembre, 62,5% de la population éligible dispose d'un schéma vaccinal complet. La couverture vaccinale continue sa progression lentement puisque 31,9% des Réunionnais éligibles ne sont pas encore entrés dans le processus de vaccination.

Cette semaine, la campagne de rappel avec le vaccin Pfizer a commencé dans les EHPAD de l'île. Les autres personnes concernées (personnes de plus de 65 ans ou atteintes de comorbidités) sont encouragées à réaliser cette dose de rappel en tenant compte des délais recommandés. En effet, face à la propagation du variant Delta à La Réunion, cette dose de rappel vise à réactiver l'immunité et maintenir un bon niveau de protection chez ces personnes vulnérables à risque de formes graves.

Face au constat de la baisse du rythme de premières injections, l'ARS en lien avec les communes propose une diversification des lieux de vaccination, en recherchant une plus grande proximité pour la population : ainsi un nouveau centre de vaccination vient d'ouvrir à St-Joseph, les opérations Vaccinobus se poursuivent, la vaccination des lycéens et collégiens s'organise avec le Rectorat, ainsi que celle des étudiants.

#### Les chiffres de la vaccination au 20 septembre 2021 :

- **884 801** doses de vaccin ont été administrées
- **478 575** Réunionnais ont pu bénéficier d'au moins une injection
- **Soit 68,1% de la population éligible** de La Réunion (55,9% de la population totale) à être entrée dans le processus de vaccination
- **Dont 439 252** Réunionnais disposent d'un schéma vaccinal complet
- **Soit 62,5% de la population éligible (12 ans et plus)** (51,3% de la population totale)



## Le rappel vaccinal : une nécessité pour maintenir la protection

Face à la propagation du variant Delta à La Réunion et pour maintenir un bon niveau de protection chez les personnes vulnérables en stimulant leur système immunitaire, une campagne de rappel a débuté sur l'île début septembre. Elle a commencé cette semaine dans les EHPAD de l'île.

### Qui est éligible à la dose de rappel ?

- les résidents des EHPAD,
- les résidents des unités de soins de longue durée (USLD)
- les personnes de plus de 65 ans
- les personnes qui présentent des comorbidités à risque de formes graves de Covid-19, quel que soit leur âge
- les personnes sévèrement immunodéprimées

**Les personnes éligibles au rappel sont celles qui ont déjà un schéma vaccinal complet, c'est-à-dire :**

- les personnes qui ont déjà contracté la Covid-19 et qui ont donc reçu une injection unique,
- les personnes qui ont été vaccinées par le vaccin Janssen (et qui ont donc reçu une seule injection),
- les personnes ayant reçu deux injections du vaccin Pfizer,
- les personnes sévèrement immunodéprimées ayant déjà reçu trois doses sur avis médical.

### Quand recevoir la dose de rappel ?

Le rappel est administré :

- **à partir de 6 mois** après la dernière injection du **vaccin Pfizer**,
- **4 semaines après** l'injection unique du **vaccin Janssen**,
- **entre 3 et 6 mois** après la dernière injection du vaccin Pfizer pour les **personnes sévèrement immunodéprimées**, sur avis médical.

### Quels vaccins sont utilisés dans le cadre de cette campagne de rappel ?

Pour tenir compte du caractère dominant du variant delta, le rappel vaccinal est effectué uniquement avec des vaccins à ARN Messager. C'est donc le Pfizer qui est utilisé à La Réunion, et ce quel que soit le vaccin utilisé dans le cadre du premier schéma vaccinal.

### Où se faire vacciner ?

Les populations éligibles sont invitées à prendre rendez-vous après le délai requis :

- **dans un centre de vaccination** (sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr) ou en appelant le 02 62 72 04 04)
- **auprès de leur professionnel de santé** (médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme).

Pour les résidents des EHPAD et des USLD, la campagne est organisée directement au sein des établissements de l'île.

## Evolution des horaires des centres de vaccination

L'accueil se fait avec ou sans rendez-vous dans les 10 centres de vaccination de l'île.

**Les centres sont ouverts 7 jours / 7 à l'exception de ceux de l'Etang Saint-Paul et de la Possession, fermés le dimanche.**

A partir du 26 septembre, vous pourrez vous rendre dans les centres de Pierrefonds et du CHOR le dimanche toute la journée. Les autres centres vous accueilleront uniquement le matin.

Pour plus d'information sur les horaires des centres de vaccination :  
<https://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner>

## Planning des prochaines opérations de vaccination de proximité

### Des opérations éphémères au plus près des Réunionnais :

- **A la Plaine des Cafres :**

Le 28 septembre et le 5 octobre, à la Salle des fêtes du 23<sup>ème</sup> km, de 8h30 à 17h30

- **A Sainte-Rose :**

Le 30 septembre, à l'Espace Citoyen du Livre et des Arts pour Tous (É.C.L.A.T),  
Face à la Mairie, au 1<sup>er</sup> étage, de 8h30 à 17h30

- **A Saint-Leu :**

Le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre, à la Salle des fêtes de la Chaloupe, de 8h30 à 17h30

**Prenez RDV au 02 62 724 720 ou sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr)**

### Le VACCINOBUS poursuit son tour de l'île, et vous accueille sans rendez-vous de 8h30 à 17h30 :

- **A Sainte-Marie :**

Du 22 au 24 septembre au centre commercial E.Leclerc La Réserve

- **A Saint-Louis :**

Le 27 septembre au stade du Gol

Le 5 octobre à la Gare routière

- **A l'Entre-Deux :**

Le 28 septembre, place de la mairie

- **A Sainte-Suzanne :**

Le 1<sup>er</sup> et le 2 octobre, au centre commercial Grand Est

- **A Saint-Leu :**

Le 4 octobre, au centre commercial Leclerc Portail

- **A Saint-Paul :**

Le 6 octobre, à la Mission locale de Savannah